

Avril 2020

## **Information des équipes municipales, actuelle et nouvellement élue**

Chères habitantes, chers habitants,

• Conformément à la **LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'URGENCE POUR faire face à l'épidémie de covid-19**, les conseillers municipaux en exercice avant le 1<sup>er</sup> tour du 15 mars 2020 conservent leur mandat jusqu'à l'entrée en fonction des conseillers nouvellement élus à une date prévue par décret et au plus tard en juin

• Nous, anciens et nouveaux élus(e)s, tenons à vous dire que nous sommes toutes et tous mobilisés pour vous accompagner le plus efficacement possible durant cette situation exceptionnelle et tenons à vous informer **au sujet du marché dominical**

• La dérogation demandée par la commune pour maintenir le marché a été refusée par la préfecture. Les raisons invoquées sont « *les risques sécuritaires à se rassembler SUR UN marché de plein-vent, et les AUTRES SOURCES d'approvisionnement existants SUR la commune de Limogne* »

• Pour pallier à l'annulation du marché, gênante et perturbante pour nous tous, ensemble, l'équipe actuelle et l'équipe nouvellement élue, mettons en place une organisation pour soutenir nos producteurs et artisans locaux qui subissent de plein fouet cette crise, et vous permettre de maintenir un lien avec eux. Nous mettons en place un **point de collecte temporaire** qui permettra aux personnes qui le souhaitent de **passer leur commande aux producteurs et artisans locaux listés au verso. Ils prépareront vos produits et vous les livreront le jour indiqué à la maison des associations ou sur le parking situé juste devant, place des tilleuls.**

• Pour que cette organisation puisse perdurer, et que chacun puisse bénéficier de ce service, **il est impératif que tout le monde fasse preuve de civisme et respecte les règles mises en place.**

• Le marché reprendra ses droits dès que possible.

• Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site de la mairie : [\\_http://www.mairie-limogne.fr/\\_](http://www.mairie-limogne.fr/) des messages (emails) d'information vont être envoyés aux associations et une page Facebook va être créée.

La mairie reste votre unique point de contact par email : [mairie.limogne@wanadoo.fr](mailto:mairie.limogne@wanadoo.fr), ou téléphone : **05.65.31.50.01 (le matin)**

Nous restons à votre écoute.

*Les deux équipes municipales, actuelle et future,*